



Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 6, numéro 1, avril 2004

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Mot du président

Chers concitoyennes et concitoyens,
Chers voisines et voisins,
Chers ami(e)s,

À l'approche de cette nouvelle saison estivale, j'aimerais me joindre à toute l'équipe du conseil de l'Association des résidents des Jardins Taché afin d'offrir mes vifs remerciements à M. Pierre Larabie ainsi qu'aux 13 bénévoles qui ont vu à l'entretien de la patinoire. Grâce à eux, ce fut une autre belle saison et nous espérons tous que cette expérience se répètera année après année.

Concernant le dossier du développement de la ferme Moore, il est à noter que les rencontres se poursuivent. Ce dossier suscite invariablement l'attention des quartiers limitrophes à la ferme. Il me fera donc plaisir à l'avenir, de vous tenir informés des développements dans ce dossier.

Merci de votre attention.

Jacques Lacasse, président

Samedi 1^{er} mai 2004 : nettoyage des berges de la rivière Outaouais et des espaces verts du quartier

Le samedi 1^{er} mai, se tiendra la grande corvée du printemps, le *Nettoyage des berges de l'Outaouais*, organisée par le Conseil régional de l'environnement et du développement de l'Outaouais (CREDDO), en collaboration avec la Commission de la capitale nationale (CCN) et la ville de Gatineau. Cette activité a pour but de nettoyer les berges de la rivière, malheureusement jonchées de déchets de toutes sortes. Si le nombre de participants le permet, nous pourrions en profiter pour nettoyer les espaces verts de notre quartier.

Rendez-vous aux intéressés à **9 h au parc Moussette**. On nous fournira les sacs de plastique et les gants. N'oubliez pas vos bottes !

Cette activité se terminera par un **BBQ qui se tiendra à l'île du pont Champlain**. On convie tous les bénévoles à 13 h. On fera tirer des prix de participation.

Venons en grand nombre et faisons de cette corvée une tradition familiale annuelle pour embellir notre quartier!

Pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Valérie-Anne Bachand (ARJT, rue des Orchidées) 772-6879
Mario Dufresne (coordonnateur du programme de nettoyage des berges de l'Outaouais) au 778-3945



Dans ce numéro :

☼ Mot du président	~ 1
☼ Nettoyage des berges	~ 1
☼ Promenade de chiens	~ 2
☼ Patinoire, Aquarelle	~ 2
☼ L'envers du gazon vert	~ 3
☼ Merci aux bénévoles	~ 4
☼ De l'aventure pour petits et grands	~ 5
☼ Crotte de chien...	~ 5
☼ Exposition de photos	~ 6



Les promenades de chiens

Le sentier qui prolonge la rue St-Dominique (je ne suis pas sûre, mais je crois que ce n'est pas tout à fait St-Dominique, il s'agit d'un petit tronçon de rue... , mais de laquelle ?...) et s'enfonce dans les bois est fort attrayant pour les promeneurs et les chiens. Malheureusement, comme le porte à notre attention Claude Vincent dans un article de ce Bulletin, de nombreux propriétaires de chiens ne se soucient pas de respecter l'environnement ou les règlements, et ne ramassent pas les déjections de leurs « toutous ». Marie Guttadauria, une résidante du quartier, nous avait déjà signalé ce problème et avait une solution à proposer, soit celle déjà appliquée dans un parc de la ville de Waterloo.

Cette solution est la suivante : « À l'entrée du parc, il y a une pancarte de la ville demandant aux propriétaires de chiens de ramasser les excréments et de les jeter. La ville a aussi

accroché une boîte dans laquelle on peut mettre des sacs vides d'épicerie ou autres pour les excréments. Il y a aussi une poubelle pour que les gens y déposent les sacs d'excréments lorsqu'ils sortent du parc. »

À la suggestion de Mme Guttadauria, nous avons donc proposé cette solution peu coûteuse à la ville et avons demandé au Centre de services de Hull de la mettre en place ce printemps. Il s'agirait d'installer un poteau, une affiche, une boîte pour les sacs et une poubelle à l'entrée du sentier.

Vous aimez vos chiens et vous tenez à la propreté de notre quartier ? Nous vous encourageons à apporter des sacs et à les utiliser dès que les installations seront en place. C'est une question de propreté et de civisme!

*Françoise Houle
Vice-présidente de l'ARJT*

Une patinoire polyvalente

Comme nous le souligne Pierre Larabie dans un article de ce Bulletin, la deuxième saison de la patinoire de notre quartier a été réussie grâce, en particulier, aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps à son entretien et aux jeunes qui l'ont utilisée avec beaucoup de plaisir. Mais, ne serait-il pas plus intéressant d'utiliser ce terrain tout au long de l'année plutôt que seulement pendant les quelques semaines de l'hiver?

C'est pourquoi, le conseil de l'Association a demandé en mars, au Centre de services de Hull de faire de cet endroit un lieu multifonctionnel regroupant des activités récréatives, comme le patin en hiver et le volley-ball et la pétanque en été. Il faudra pour cela compléter le travail d'aménagement des lieux en nivelant la surface et en apposant un revêtement adéquat et polyvalent.

Puisque le terrain de la patinoire est situé à l'arrière de maisons assez rapprochées, nous avons aussi demandé que l'éclairage du sentier soit relié à la minuterie de l'éclairage de

la patinoire pour que ces résidents n'aient pas à subir un éclairage trop fort. Nous croyons qu'il serait aussi approprié que des arbres soient plantés entre les maisons et le terrain pour combler l'espace et atténuer les bruits.

Enfin, nous avons aussi demandé que ces travaux soient exécutés dès maintenant, pour pouvoir profiter de la saison estivale 2004. Le conseiller de notre quartier, M. Lawrence Cannon, nous a d'ailleurs informés qu'une somme d'argent a été mise de côté, par résolution de la ville, à la suite de la vente des terrains de la rue Gabriel-Lacasse et nous appuyés dans cette démarche. Nous le remercions d'ailleurs de son empressement à répondre aux demandes raisonnables qui lui sont faites. Nous espérons donc que, dans les prochains mois, ces démarches porteront fruit. Le responsable des sports, loisirs et vie communautaire au Centre de services est en charge de donner suite à ce dossier.

Françoise Houle

Une escale dans la nature



Eau-en-couleurs

Pour la septième année consécutive, nous, artistes du quartier et de la région, tiendrons notre **exposition champêtre les dimanches 13 et 20 juin 2004**, dans le jardin d'Alice et de Raymond Jolicoeur, **37 rue St-Dominique** dans le secteur Hull. Nous serons 9 artistes qui présenteront près de 200 tableaux.

Nos charmants musiciens, Richard Lapointe et Denis St-Onge ont accepté, avec grand plaisir, de venir encore une fois, agrémenter les couleurs de notre fête par leur musique, gage de détente et de plaisir.

Comme par les années passées, nos visiteurs auront la chance de gagner une aquarelle originale.

L'entrée est libre. Venez partager avec nous cette pause champêtre! Bienvenue aux familles!

Information: Aline Grégoire Jolicoeur 777-8543

L'envers du gazon vert « parfait »

La mode du gazon « parfait », sorte de tapis artificiel, remonte aux années 1970. Il s'agit en fait de couper sa pelouse bien rase et de l'arroser d'un cocktail de pesticides afin de la maintenir aussi verte que possible. L'enjeu : réussir à avoir le plus beau parterre du voisinage !

Obtenir un gazon « parfait » représente un défi de taille. Selon Environnement Québec, « une pelouse de ce type, qui est écologiquement pauvre, survit dans des conditions artificielles. Elle réclame des soins incessants parce qu'elle est plus vulnérable à la sécheresse et aux organismes indésirables. Elle devient ainsi rapidement dépendante des engrais chimiques et des pesticides ». Ce cercle vicieux fait ainsi le bonheur des compagnies d'entretien des pelouses et des vendeurs de pesticides et le malheur de notre porte-feuille, mais surtout de notre santé.

Les risques des pesticides sur la santé

De plus en plus d'études révèlent les dangers que représentent les pesticides sur la santé humaine. Plusieurs pesticides, dont ceux généralement utilisés sur les pelouses, sont susceptibles d'engendrer des problèmes de santé tels que le cancer et des dérèglements des systèmes reproducteur, endocrinien, immunitaire ou nerveux.

Les enfants courent un risque accru en raison de la vulnérabilité de leur physiologie (système immunitaire immature et épiderme plus perméable) et de leur comportement exploratoire les exposant davantage aux effets nocifs des pesticides. En plus des risques de leucémie et d'autres cancers, des études établissent « un lien potentiel entre l'exposition des enfants à certains pesticides neurotoxiques (...) et la survenue de problèmes d'apprentissage, de développement et de comportement comme de l'agressivité, de l'impatience, un déficit d'attention et de l'hyperactivité » (tiré de CAPS). De plus, certaines études révèlent que l'exposition des femmes enceintes aux pesticides pourrait engendrer des anomalies congénitales et une augmentation du risque de mortalité du fœtus.

Enfin, n'oublions pas les risques auxquels s'exposent nos animaux de compagnie portés à jouer et à se rouler sur le gazon.

Des solutions plus écologiques

En avril 2003, Environnement Québec a réitéré l'importance de restreindre l'utilisation des pesticides en mettant en vigueur le Code de gestion des pesticides. Partiellement en application dès cet été, ce code vise le bannissement des pesticides à plus haut risque, dans les espaces verts publics, parapublics et municipaux. Une telle interdiction sera étendue à l'ensemble des terrains privés, résidentiels et commerciaux, à partir d'avril 2006.

Mais pourquoi attendre cette échéance? Pourquoi ne pas opter, dès ce printemps, pour une approche plus naturelle? Certaines compagnies d'entretien des pelouses ont d'ailleurs commencé à nous offrir des solutions de rechange plus écologiques. Mais le sont-elles vraiment? C'est pourquoi il

vaut la peine de les questionner sur la nature de leur produit.

Pour éviter de devoir réagir de manière agressive à d'éventuelles infestations, pourquoi ne pas plutôt adopter immédiatement des méthodes préventives en offrant un environnement propice à la croissance de nos végétaux (rusticité, humidité, richesse du sol, ensoleillement)? Et pourquoi ne pas laisser toutes les variétés d'herbe qui poussent naturellement dans la pelouse contribuer à élargir plutôt qu'à diminuer sa biodiversité? Le plantain ne constitue-il pas une source importante d'alimentation des oiseaux? Et le trèfle, ne protège-t-il pas le gazon, beaucoup plus fragile, contre une infestation de vers blancs? La réussite d'une pelouse repose en effet sur sa biodiversité. Il importe de plus en plus d'accepter dans chaque pelouse, en plus du gazon, la présence d'une variété toujours plus grande d'autres plantes vertes mieux armées pour faire face, d'une manière naturelle, aux agressions d'organismes indésirables, plutôt que de recourir aux « armes de destruction massive » pour le maintenir artificiellement en stricte monoculture.

De plus en plus de solutions naturelles « maison » faciles à adopter sont d'ailleurs offertes dans certains livres et sur certains sites Internet (voir les références en bas de ce texte). En les mettant à contribution, on peut constater en fait, qu'une pelouse naturelle et diversifiée exige moins de temps et d'efforts d'entretien, moins d'arrosage et surtout moins de produits manufacturés qu'une soit disant pelouse parfaite aux allures de « verts » de terrains de golf.

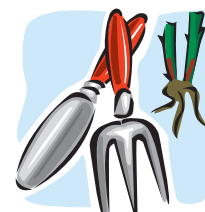
En ultime recours, si vous décidiez malgré tout d'avoir recours à des pesticides, il reste préférable d'utiliser les moins nocifs, tels l'acide acétique, le savon herbicide, le borax ou le phosphate ferrique (en fait, ceux n'affichant pas le symbole avertisseur d'une tête de mort). Et surtout, le cas échéant, aviez-vous pensé avertir vos voisins pour qu'ils prennent les précautions requises pour protéger leur famille et leurs animaux domestiques contre les effets nocifs de ces produits pendant toute la période de leur utilisation, parfois plusieurs semaines?

Bonne saison de jardinage !

Valérie-Anne Bachand

Références :

- **Code de gestion des pesticides :** www.menv.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-geste/index.htm#quoi
- **Trousse d'action CAPS :** www.cap-quebec.com/trousseaction.html
- **Jardiner tout naturellement :** www.menv.gouv.qc.ca/pesticides/jardiner/index.htm
- **Fiche technique : l'entretien d'une pelouse :** www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/francais/pdf/pnotes/lawn_maintenance-f.pdf
- **La pelouse :** www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/feuillelet_pelouse/feuillelet_pelouse.htm
- **L'entretien d'une pelouse écologique :** www.cap-quebec.com/pdf/entretiendepelouse.pdf



Un gros merci aux nombreux bénévoles!



Ils ont été nombreux cette année à entretenir bénévolement la patinoire du quartier. Pas moins de treize en fait, à se relayer pour gratter et arroser la surface glacée, par temps doux, et par temps très froid aussi. Rappelez-vous le mois de janvier... Brrr!

Nous tenons donc à remercier « Ces Joyeux Scréppeurs » en commençant par ceux présents sur la photo. De gauche à droite : Vincent Leblanc-Villeneuve, Yoland Mallet, Claude Vincent, Mathieu Barbeau, Marc Monette, Marc Villeneuve, Jonathan Hodgson et Gilles Barbeau. Les absents sont : Paul Desjardins, Sean Lyons et Michel Simard. À vous tous, bénévoles et résidants du quartier, un très gros merci de la part de tous les usagers de la patinoire.

Un merci tout spécial à Normand Roberge aussi qui, avec un tracteur emprunté à la prison, déblaie la patinoire après les chutes de neige importantes. Sans l'engagement et le dévouement de Normand, il y a bien des samedis et des dimanches où la patinoire serait restée recouverte d'une bonne couche de neige et n'aurait pu servir. Merci à tous ces gens donc et à l'hiver prochain!

Et en prévision de l'hiver prochain, souhaitons qu'il neige un peu plus tôt en décembre et que le temps doux attende au moins que la semaine du congé scolaire soit terminée avant de transformer la patinoire en slush géante.

P.S. : Un enfant a oublié ou perdu une montre à la patinoire, elle fonctionne très bien. Je l'ai en ma possession, appelez-moi si vous voulez la récupérer.

Pierre Larabie
771-2484



Le samedi 11 septembre : la journée des Jardins Taché



Une date qui semble encore bien lointaine mais que vous devriez déjà mettre à votre agenda!

Comme par le passé, vous êtes invités à participer à la vente annuelle de garage et au pique-nique du quartier. De nombreuses autres activités auront lieu avec comme point de rassemblement, le parc Ste-Thérèse. Plus d'information vous sera fournie au mois d'août dans la prochaine édition du bulletin!

Un nouveau membre au conseil!

À la suite de la dernière assemblée générale où seulement 7 membres (sur 9 habituellement) ont été élus au conseil de l'Association, un nouveau membre s'est joint à nous. Luc Fugère qui habite le quartier depuis bientôt 4 ans apporte maintenant son énergie et ses idées au conseil! D'abord résidant de la rue St-Dominique, il s'est récemment « expatrié » sur la rue Moncion. De la part de tous les membres du conseil, une très chaleureuse bienvenue à Luc!

Julie Pelletier

Comité de rédaction du Bulletin

Rédactrice : Julie Pelletier
Design : Marie Guttadauria
Révision des textes : Claude Grondin

Tirage : 600 exemplaires
Prochaine parution : Été 2004

Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Le conseil de l'Association des résidants des Jardins Taché inc. 2003-2004

Jacques Lacasse (président)	771-8257
Françoise Houle (vice-présidente)	778-3815
Yanick Matteau (trésorier)	776-5940
Valérie-Anne Bachand (secrétaire)	772-6879
Julie Pelletier (rédactrice)	772-8501
Eric Sévigny	772-6879
Geneviève Talbot	776-5940

De l'aventure pour les petits et les grands!

Pour les jeunes de 7 à 17 ans qui forment le 7^e Groupe Scout Saint-Raymond, ce sont Akéla, Bagheera, Baloo, Hathi, Cartouche, Colibri, Kaa ou encore Lièvre amical, Perdrix serviable, Suisse conciliant, etc. Pour nous, les parents, ce sont Michel, Laura, Sébastien, Alain, Étienne, Maxime et d'autres encore. Ensemble, ils forment la joyeuse équipe d'animateurs chevronnés qui, de semaine en semaine, accompagnent nos enfants dans la belle aventure du scoutisme.

Le 7^e Groupe Scout Saint-Raymond est bien établi dans le coin et son rayonnement s'étend de Val-Tétreau au Manoir des Trembles, du Plateau au Parc-de-la-Montagne jusqu'au secteur Saint-Raymond, bien sûr.

Vous avez sûrement croisé des petits castors (7 à 8 ans), des louveteaux (9 à 11 ans) ou des éclaireurs (12 à 15 ans) au cours d'une randonnée dans le parc de la Gatineau ou lors d'une activité communautaire près de chez vous alors que, à la manière de leur fondateur, Lord Baden Powell, ils font leur B.A. (bonne action) tout en s'amusant.

Mon fils adore les scouts et les animateurs y sont pour beaucoup. Premièrement, ils lui montrent une foule de techniques (orientation, nœuds, survie) si bien qu'il en sait déjà autant que moi sur la vie en forêt. De plus, il semblerait que les animateurs auraient (par mégarde sans doute!) cassé la grande-horloge-du-temps-qui-passe et que, par conséquent, depuis ce jour, le temps s'est arrêté à 7 heures moins quart. Les louveteaux trouvent ça super « cool » car les soirées ne finissent plus aux camps d'été, d'automne et d'hiver! Chez les scouts, ils apprennent aussi le respect, la courtoisie et le dépassement de soi. Ils développent leur créativité et leurs habiletés sociales et physiques. Ils grandissent au grand air, en rires et en chansons et reviennent avec de belles histoires plein la tête.

Le groupe a de grands projets pour les prochains mois. Des parents ont demandé que l'on crée une unité d'exploratrices (l'équivalent chez les filles des louveteaux chez les garçons). La demande est grande mais les animateurs manquent à l'appel. Alors, si vous connaissez quelqu'un qui a le talent pour conseiller, orienter et animer un groupe de jeunes tout en s'amusant et en se liant d'amitié avec d'autres adultes comme Michel, Laura, Étienne, et tous les autres, alors communiquez avec nous sans tarder. Mais avant, découvrez nos activités en visitant notre site à : <http://scoutsstraymond.n3.net>. Toutes les photos ont été prises à 7 heures moins quart, alors vous devriez pouvoir y reconnaître des petites frimousses de votre quartier!

Pour information :

Maxime Cyr (maximecyr@videotron.ca)

Michel Ducharme (michel.ducharme@indexatech.com)

« Chez les scouts, ils apprennent aussi le respect, la courtoisie et le dépassement de soi. Ils développent leur créativité et leurs habiletés sociales et physiques. »



Crotte de chien...

Cette expression pourrait facilement faire partie de notre répertoire d'expressions québécoises au même titre que crotte de bique mais, dans ce cas, je veux vraiment parler des crottes de chiens.

Cet article s'adresse tout particulièrement aux propriétaires de chiens qui ne sont pas assez responsables pour ramasser les crottes que font leurs chiens. Vous devez bien vous attendre que, lorsque vous promenez votre animal, il lui viendra l'envie de faire ses besoins.

Et bien, il est malheureux de remarquer que, tout le long du sentier qui mène de la patinoire (coin Lacasse/St-Dominique) au bassin de rétention, plusieurs propriétaires de chiens, dans ce cas-ci à en juger par la grosseur des crottes, ce sont les propriétaires de gros chiens, ne sont pas été assez responsables pour ramasser les excréments de leur animal. Ce n'est pas parce que votre chien se balade en pleine nature que vous pouvez laisser traîner ses excréments un peu partout. Et pas seulement à cet endroit mais aussi tout le long du sentier qui

fait le tour de la prison vers la rue Gendron en plein cœur de la forêt enchantée comme se plaisent à l'appeler les résidents du quartier. Je ne vous apprendrai rien en vous rappelant que lorsque nous sommes propriétaires de chien, et j'en suis un moi-même, nous avons des responsabilités envers notre animal et ramasser ses crottes en fait partie.

Alors, j'invite tous les résidents du quartier qui aiment les balades dans la nature à ne pas se gêner et à interpeller les propriétaires de chiens qui se promènent sans un sac à crottes et à les inciter à ramasser les besoins de leur toutou. C'est une question non seulement de civisme et de respect, mais c'est aussi la loi!!! Vous le trouvez beau le quartier? Gardons-le propre alors!

Claude Vincent

« Les Jardins Taché en un cliché » — Exposition de photos du quartier



Quand —

Au pique-nique annuel, le **samedi 11 septembre 2004**

Laissez place à votre imagination et mettez en image votre vision du quartier. Que vous ayez 7 ou 77 ans, montrez-nous comment vous voyez votre voisinage, ce que vous aimez ou aimez moins de celui-ci.

Voici quelques thèmes pour vous inspirer : le décor urbain, la forêt enchantée, les gens du quartier.

Mais ne vous limitez pas à ces thèmes, faites preuve d'imagination et sortez des sentiers battus! Toutes les techniques sont les bienvenues.

Admissibilité —

Seuls les résidants des Jardins Taché peuvent participer. (Les membres du conseil d'administration de l'Association des résidants des Jardins Taché (ARJT) ne sont pas éligibles.)

Il n'y a pas de limite d'âge!

Participation —

Les photographies numériques, photographies sur papier, en couleurs, en noir et blanc sont acceptées. Laissez libre cours à votre imagination!

Pour participer, vous devez **faire parvenir le formulaire de participation** ci-dessous **et votre photographie au plus tard le vendredi 20 août 2004 à 17 h.**

à l'adresse suivante : 13, rue St-Dominique, appartement 2, à l'attention de Geneviève Talbot, ou

à l'adresse électronique suivante : photo_ARJT@yahoo.ca

Utilisation —

Les auteurs consentent à ce que les photographies soient exposées à l'extérieur ou à l'intérieur lors du pique-nique annuel du quartier.

Les photographies deviennent la propriété de l'ARJT et peuvent être utilisées uniquement à des fins promotionnelles sans but lucratif.

Le crédit sera donné aux participants dans l'éventualité où les photos seront diffusées.

Les auteurs consentent à ce que l'ARJT conserve les photographies dans ses archives à la suite de l'exposition.

Responsabilité —

L'ARJT prendra toutes les précautions nécessaires au moment de manipuler les photographies. Toutefois, elle ne pourra être tenue responsable des dommages, pertes ou retards survenus lors du transport de celles-ci.

Consentement —

Les participants acceptent les règles énoncées ci-dessus.

NOTA : L'ARJT se réserve le droit de refuser d'exposer toute photographie jugée inappropriée. L'ARJT se dégage de toute responsabilité à la suite de la publication des photographies.

Formulaire d'inscription (Faire parvenir au plus tard le vendredi 20 août 2004, 17 h.)

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Lieu où la photographie a été prise : _____

Titre de la photographie : _____

Date approximative : _____

J'ai pris connaissance des règlements relatifs à l'exposition de photographies d'amateur de l'Association des résidants des Jardins Taché, je comprends et j'accepte toutes les clauses et conditions qui s'y rattachent.

Signature : _____